

Régine. — J'étais apprentie chez Mme Duval, une couturière qui habitait la rue Quincampoix.....je savais déjà piquer les corsages et faire les volans à franges, quand elle mourut. — C'était une brave et digne dame.....qui m'aimait, moi, pauvre orpheline, comme sa fille. Quand elle a été mise dans la terre, j'ai tant pleuré que je suis tombe malade. Ce n'est que six semaines après que j'ai pu sortir pour réclamer les petits effets que j'avais chez elle.... alors on m'a dit que tout avait été vendu par les héritiers.

Regnard, attendri. — C'est touchant comme tout, cette anecdote ; dans le genre de *Paul et Virginie*, une brochure qui s'est bien vendue dans les temps.

Le juge. — Vous avez foriné, à cet époque, une demande en revendication ?

Régine. — Oui, Monsieur, mais seulement pour mon livre d'heures ; c'était un souvenir, j'ai voulu l'avoir.

Regnard. — Mon juge, j'apporte le volume susdit : les *Heures pieuses des dames*, édition de 1822, reliées en maroquin rouge....le voilà....Du moment où mademoiselle dit qu'elle consent à me remettre les trois francs qu'il m'a coûté.

Régine. — Sans doute, je paierai les frais de votre adjudication.....mais je veux mes Heures.....et celles-là ne sont pas mes Heures.....C'est pour avoir les miennes que je vous ai assigné....

Regnard. — Mais comment savez-vous que ce volume n'est pas le vôtre ; c'est la même reliure, l'édition est pareille, les gravures sont semblables.

Régine, tristement. — Oh ! je connais bien mon pauvre livre....Il s'ouvre toujours tout seul à la même place (Vif mouvement de curiosité). D'ailleurs, il est plus usé que celui-ci !....

Le juge. — On vient de déposer au greffe, monsieur Regnard, un livre pareil : celui-là et que votre femme vient de retrouver dans votre boutique....(Le juge prenant le volume des mains de l'huissier. Voyez-vous, mademoiselle, c'est peut-être celui-là ?)

Régine, tremblante de joie. — Oh ! mon Dieu !.... c'est lui.... il est à moi !..

Le juge. — C'est fort bien. Mais qui est-ce qui nous le prouve ? Comment justifiez-vous qu'il soit plutôt à vous que l'autre ?

Régine. — Il s'ouvre tout seul à la même place.... à l'ouverture de la messe.... tenez, voyez.

Ici Régine pose le livre d'Heures, qui, en effet s'ouvre au milieu, laisse vu l'endroit ci-dessus indiqué, qui est marqué par une petite fleur sèche appelé *mysotis* ou *ne m'oubliez pas*.

Le juge. — C'est vous qui avez marqué cet endroit ?

Régine. — Si c'était moi, tiendrais-je tant à ce volume ? C'est ma mère qui plaça elle-même cette fleur du souvenir, quinze jours avant de descendre dans la tombe. (Vive émotion.)

Regnard naïvement. — Et comment se fait-il que le livre bâille toujours à cet endroit.

Régine. — Parce qu'à force de pleurer sur cette page, d'embrasser cette fleur chérie et de prier pour l'âme de celle qui l'y plaça la reliure a pris ce pli définitif... qu'elle ne perdra jamais. (Attendrissement général.)

Regnard ému, en remettant le livres d'heures. — Tenez, Mademoiselle, je n'ai rien à dire !.....Je vous prie seulement de garder vos 3 fr., et le livre neuf par dessus le marché. Quand vous serez mariée, vous le donnerez à vos enfants, pour leur mettre sans cesse sous les yeux un exemple de vertu et de bonté, vous n'aurez qu'à faire comme votre mère, qu'à y mettre cette fleur qui veut dire *Ne m'oubliez pas* ! .....